



Formation a distance centre europeen de formation

Par **tisia**, le **29/08/2017** à **23:24**

bonjour j'ai signée un contrat sur internet avec le centre europeen de formation sa va faire un an et je souhaite arreter . j'aimerais savoir si je doit leurs payer la totalité de la formation? ils ont pas envoyer le contrat par courrier j'ai juste signé sur internet es que ce contrat m'engage avec eux?

Par **morobar**, le **30/08/2017** à **11:19**

Bonjour,

Oui

Pour le reste cette question est posée tous les jours et il suffit de lire les dizaines de discussions sur ce sujet.